

Pôle Police municipale des Hauts de France



Bulletin 07-2020

Cher(e) collègue et ami(e),

La période estivale est terminée pour bon nombre d'entre vous. Nos enfants ont repris le chemin de l'école.

Cette période a été marquée par des changements importants sur le plan national, la nomination d'un nouveau premier ministre Jean Castex et la nomination du nouveau Ministre de l'Intérieur Gerald Darmanin, Ex Maire de Tourcoing et du Ministre de la Justice Eric Dupont-Moretti.

Les syndicats de policiers municipaux espèrent que des mesures concrètes vont être rapidement mises en œuvre par le ministre de l'Intérieur. Ils réclament la réunion de la commission consultative des polices municipales dans les plus brefs délais.

Les Policiers Municipaux et les gardes-champêtres attendent depuis de nombreuses années un nouveau positionnement de la police municipale dans le carcan sécuritaire. Ils réclament en urgence de nouvelles mesures législatives afin de rationaliser les missions entre les différentes forces de sécurité mais également des avancées sociales importantes afin de lutter contre les inégalités de traitement salariales, de régime indemnitaire, de retraite....

Une polémique refait surface à ce jour le problème de l'insécurité et on reparle des différents rapports parlementaires mis au placard depuis de nombreux mois (Rapport Fauvergue et Thourot sur le continuum de Sécurité ou le livre blanc sur la sécurité intérieure).

Le ministre de l'Intérieur a déclaré récemment *"Il faut stopper l'ensauvagement d'une certaine partie de la société"* et il utilise à tout va le terme d'ensauvagement pour dénoncer une augmentation de l'insécurité en France. Ce sentiment d'insécurité qui refait surface quelques mois avant des élections nationales importantes (Départementales, Régionales et Présidentielles).

Mais, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, il n'y a pas d'ensauvagement de la population, il n'y a que du laxisme judiciaire, de l'injustice sociale et économique !!! (NDLR).

Il y a un décalage entre la réalité mesurée et la perception du sentiment de justice sociale. Il y a dans ce pays beaucoup trop d'inégalités avec une perte importante de pouvoir d'achat pour les plus pauvres.

Ces inégalités sont de plus en plus fortes et sont de moins en moins acceptées par la population. La baisse du pouvoir d'achat, le gel du point d'indice, la non prise en compte des primes pour les retraites des agents de la Les Français demandent plus d'équité. Ils se sentent abandonnés, délaissés, défavorisés par nos gouvernants.

La crise des gilets jaunes, le confinement dû au COVID 19 a renforcé ces sentiments et la deuxième vague de ce virus en cours ne va pas améliorer les choses.

Le sentiment de déclassement augmente et concerne plus de la moitié des français. Les français ne croient plus à l'égalité des chances à l'équité sociale.

Il est temps de réagir dans les meilleurs délais !!!!

Prenez soin de vous et de vos familles.

Les membres du Comité de rédaction du Pôle Police Municipale des Hauts de France vous souhaitent une bonne lecture.

NOUVEAUTE 2020 retrouvez-nous www.pole-police-hauts-de-france.fr

Sommaire

INFORMATION NATIONALE

- Fin de l'état d'urgence sanitaire : ce qui change, ce qui ne change pas
- Caméras dites "intelligentes" et caméras thermiques - Les points de vigilance de la CNIL et les règles à respecter
- Radiation des cadres (analyse CNRACL)
- Prise en compte des services
- Clé d'étranglement, pistolets Taser : ce qu'en disent les policiers municipaux
- L'ANTAI apporte des précisions importantes concernant la gestion des Forfaits de Post Stationnement
- Véhicules abandonnés : de nouvelles procédures et un nouvel outil pour réduire les coûts
- Halte à la répression syndicale dans la fonction publique. Halte à la répression dans l'Éducation Nationale - Aucune sanction à l'encontre des personnels !
- Reconnaissance en maladie professionnelle des travailleurs atteints du COVID-19
- CSFPT du 1er juillet 2020 - 10 textes inscrits à l'ordre du jour dont 8 ayant reçu un avis favorable (Prime "Grand âge", Indemnité de feu, Forfait mobilités durables ...)
- Assemblée plénière du Conseil supérieur de la fonction publique (CSFPT) en présence de M. Olivier DUSSOPT
- Mobilité des forces de sécurité : les policiers municipaux ne veulent pas d'un sens unique
- Police municipale - Consolidation de l'évaluation de l'expérimentation des Manurhin
- Prêt de Manurhin aux polices municipales : un nouveau décret à venir
- Délai de carence et heures supplémentaires : ce qui change au 10 juillet
- Améliorer mes revenus à ma retraite (Mis à jour le 30/06/2020)
- Maintien de l'ordre : les recommandations générales du défenseur des droits
- Politique pénale contre les violences à l'encontre des forces de l'ordre
- Le sentiment d'insécurité des Français n'a jamais été aussi élevé
- Transfert de pouvoirs de police spéciale au président de l'EPCI (nouvelles dispositions)
- Lutte contre les dépôts sauvages : de nouvelles avancées
- Harcèlement dans la Fonction Publique : de la prévention à l'action
- Agression du maire de Miribel-les-Échelles : la commission des lois du Sénat réitère ses recommandations pour une plus grande sécurité des maires (Commission - Communiqué)

- Quel lien entre les conditions de travail et le présentisme des salariés en cas de maladie ?
- Partenariat Assurance Prévention / Gendarmerie nationale pour la distribution de kits "Prévention Covid"
- Verbalisation par lecture automatisée des plaques d'immatriculation (LAPI) : la CNIL met en garde contre les mauvaises pratiques
- Sécurité et lutte contre la délinquance - Les priorités des français pour les mois qui viennent
- Les nouvelles règles sanitaires dans la fonction publique
- Les salaires dans la fonction publique territoriale - En 2018, le salaire net moyen baisse de 0,9 % en euros constants
- Prévention et répression des agressions à l'encontre des élus locaux - Une nouvelle circulaire de politique pénale sera prise dans les prochains jours
- Moteur de recherche et d'analyse Elasticsearch : 4 bonnes pratiques pour renforcer la sécurité des données

LOIS DECRETS ARRETES CIRCULAIRES

- Loi : Congés pour décès d'un enfant, la loi est publiée
- Loi visant à protéger les victimes de violences conjugales
- Décret : Subvention du covoiturage par les autorités organisatrices
- Décret : Le détachement des fonctionnaires territoriaux « sans leur consentement » est désormais possible, mais très encadré
- Décret : Véhicules de transport de corps avant et après mise en bière - Modification relatives aux visites de conformité
- Décret : Modification temporaire du compte épargne-temps (CET) dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière
- Décret : Attributions du ministre de la transformation et de la fonction publiques
- Décret : Covid-19 - Modifications (Jauges, réglementation de l'accueil du public, établissements sportifs, Zones de circulation active du virus...)
- Décret : Réforme des congés bonifiés (analyse CIG Versailles)
- Décret : COVID-19, l'impact sur les FIA en cours, le décret est publié.
- Décret : Règles relatives à la sécurité sanitaire des eaux et des aliments
- Arrêtés : Premiers arrêtés sur les équipements obligatoires pour les engins de déplacement personnels
- Arrêté : Engins de déplacement personnel motorisés - Visibilité des engins et des conducteurs
- Arrêté : gilet de haute visibilité

- Arrêté : Engins de déplacement personnel motorisés - Exigences relatives au freinage et à l'avertisseur sonore
- Arrêté : l'avertisseur sonore
- Arrêté : Directeur de police municipale - Modification du concours externe et interne sur épreuves
- Arrêté : Fixation des prix maxima des frais de fourrières des véhicules automobiles.
- CE : Conseil d'État n'autorise pas la réouverture des discothèques
- CE : Le juge des référés du Conseil d'État suspend l'interdiction générale et absolue de manifester sur la voie publique
- Circulaire : d'application de la Loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique
- Circulaire : l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique
- Circulaire : Plan de prévention et de lutte contre les agressions visant les sapeurs-pompiers
- Circulaire : Relèvement de la vitesse maximale autorisée à 90 km/h - Rappel aux préfets
- Ordonnance : Fourrière automobiles - Simplification et modernisation des procédures
- Ordonnance : Prévention et gestion des déchets

JURISPRUDENCE

- Nuisances sur un restaurant : pas de mesures acoustiques
- Commission du Contentieux du Stationnement Payant : application de la jurisprudence du Conseil d'État
- Licenciement d'un agent consécutif à des manquements graves à la réglementation des marchés publics
- Contestation du forfait de post-stationnement devant la commission du contentieux du stationnement payant - Le Conseil d'Etat a transmis au Conseil constitutionnel une QPC
- Convocation du conseil municipal - Contenu de la note explicative de synthèse
- Service public local de fourrière automobile - Fin de paiement des prestations à l'expiration de contrat de concession
- Tout accident survenu à un fonctionnaire, quelle qu'en soit la cause, dans le temps et le lieu du service, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice, est présumé imputable au service
- Les mesures prises à l'égard d'agents publics qui, compte tenu de leurs effets, ne peuvent être regardées comme leur faisant grief, constituent de simples mesures d'ordre intérieur insusceptibles de recours

- Lorsque la manière de servir d'un fonctionnaire exerçant des fonctions qui ne correspondent pas à son grade le justifie, il appartient à l'administration de mettre fin à ses fonctions
- Un époux dans le besoin pendant le divorce peut obtenir une pension alimentaire
- Accident survenu sur le lieu et dans le temps du service - Circonstance particulière détachant l'évènement du service
- Exposition à l'amiante dans les locaux professionnels - Indemnisation du préjudice d'anxiété des agents de l'État.
- Pouvoirs de police du maire - Légalité d'un arrêté autorisant le stationnement sur les trottoirs
- Contestabilité des actes de droit souple - Contestation des circulaires
- Sanction disciplinaire - Les fautes reprochées sont-elles de nature à justifier une sanction et la sanction retenue est-elle proportionnée à la gravité de ces fautes ?
- Différends entre un agent public et l'un de ses supérieurs hiérarchiques - Impossibilité pour ce supérieur hiérarchique de statuer sur la demande de protection fonctionnelle présentée pour ce motif
- Contestation du bien-fondé d'un congé de maladie - Charge de la preuve
- Absence d'avis, dans les délais légaux, de la commission de réforme - Rappel des conditions de placement, à titre conservatoire, en position de congé maladie à plein traitement
- Caractère ferme et précis des trois offres d'emploi dont le refus a justifié le licenciement d'un fonctionnaire territorial en disponibilité ayant sollicité sa réintégration
- Un blason communal peut présenter des signes culturels, sous certaines conditions
- Plan de prévention des risques de mouvements de terrain - Le Préfet peut se substituer au maire, autorité de police municipale, en cas de défaillance de ce dernier
- Demande d'un agent public tendant au versement de rémunérations impayées - Applicabilité des règles de prescription de la loi du 31 décembre 1968
- Aucune disposition n'interdit à un employeur territorial de faire travailler ses agents plus de six jours d'affilée sans congé
- Un conducteur ne peut pas contester un PV parce qu'il n'a pas reçu l'amende
- Responsabilité d'un accident du travail partagée entre l'employeur et un tiers
- Protection fonctionnelle - Étendue et prise en charge des frais de l'instance civile
- Harcèlement moral - La rédaction d'un journal de bord personnel peut être un élément de preuve pris en compte par le juge administratif
- Les agents détachés bénéficient des mêmes droits que les membres du corps ou cadre d'emplois dans lequel ils sont détachés (Nonobstant toute disposition contraire prévue dans les statuts particuliers)

- Licenciement pour un motif d'insuffisance professionnelle - Rappel des conditions d'accès au dossier et notamment du délai suffisant permettant à l'intéressé d'en prendre connaissance
- Mutation d'un agent public d'un poste à un autre, prononcée dans l'intérêt du service - Situation d'urgence ?
- Police municipale et Covid-19 : rejet de la demande de suspension d'exécution de l'arrêté du maire de Nice rendant obligatoire le port d'un masque entre 10h et 1h du matin (Analyse Lara Wissaad Juriste- Cabinet Gossement Avocats)
- Procédure spéciale d'expulsion applicable aux gens du voyage - Recours ouvert, y compris lorsqu'est applicable la procédure spéciale d'expulsion prévue par l'article 9 de la loi du 5 juillet 2000
- Le port d'une barbe longue au travail ne peut pas être interdit

QUESTIONS REPONSES PARLEMENTAIRES

- Les infractions au stupéfiant : délit par amende forfaitaire par PVE
- Concessions funéraires
- Ouverture des cimetières pendant la crise sanitaire
- Réglementation funéraire : vers une évolution ...
- Aide au financement pour l'équipement des communes en vidéoprotection
- Immatriculation des matériels agricoles
- Modalités d'entretien des chemins ruraux par les petites communes
- « Abus » des forces de l'ordre dans le cadre du confinement
- Outils à la disposition des maires pour lutter contre les incivilités
- Emploi du produit des amendes de confinement
- COVID-19 : intervention de la police nationale lors d'une messe
- Signaleurs : obligation d'être titulaire du permis de conduire
- État 4001 : pas évolution à prévoir
- Forfait post-stationnement et bonne foi de l'usager
- Forfait post-stationnement -Recours
- Usage des cartouches de protoxyde d'azote
- Débroussaillage d'office d'un terrain
- Verbalisation des maires
- Dispositions prises par les maires en cas de tempête
- Interdiction d'installation d'un cirque avec animaux : pouvoirs de police du maire
- Entretien d'un chemin rural : frais partagés avec une commune voisine
- « Chats libres » : pouvoirs de police du maire

- Mise en place de zones à faibles émissions et circulation des automobilistes
- Rupture conventionnelle applicable aux fonctionnaires
- Congés payés non pris avant un départ à la retraite du fait de la maladie- Rappel des droits à paiement
- Service minimum des Atsem après un préavis de grève ?
- Difficultés que rencontrent de nombreux élus pour recruter des policiers municipaux
- Installation d'une antenne sur le toit d'une église ou d'un presbytère
- Possibilité de versement par les municipalités d'une prime exceptionnelle à leurs agents
- Droit de retrait
- Travail partiel sur autorisation des agents de la fonction publique territoriale à temps complet dans plusieurs collectivités
- Concessions funéraires - Les autorités communales disposent d'un pouvoir discrétionnaire quant à l'opportunité d'accorder ou non des concessions perpétuelles
- Manifestations organisées par les CCAS et droits d'auteur
- Aide au financement pour l'équipement des communes en matière de vidéo protection
- Mise en place d'un référent déontologue dans les collectivités territoriales
- Possibilité de recourir aux pré-enseignes dérogatoires hors agglomération ?
- CRS en surveillance des plages
- Fusion des gardes-champêtres et de la police municipale - La proposition est actuellement à l'étude au sein de la commission consultative des polices municipales
- Conditions d'application du dispositif expérimental de la rupture conventionnelle
- Acquisition par une commune d'un bâtiment abandonné
- Remise en état d'un bâtiment incendié - Le maire dispose de plusieurs moyens d'action pour éviter le maintien du bâtiment concerné
- Retraite des policiers municipaux - Les pensions bénéficieraient de la prise en compte du régime indemnitaire dans le calcul des droits
- Dépôts sauvages d'ordures - L'utilisation de la vidéosurveillance facilitera l'identification des auteurs
- Maison construite en limite de propriété - Rappel des règles relatives aux ouvertures
- Constats de décès à domicile - Solutions recherchées en zones sous-dotées en médecins
- Stationnement abusif - Précisions sur les dispositions de l'article R. 417-12 du code de la route

- Chemin rural endommagé par un agriculteur
- Véhicule mal stationné - Autorité compétente en mesure d'autoriser la découpe du système antivol
- Permis de conduire - L'accès aux fichiers par les policiers municipaux restera restreint

BON A SAVOIR

- Suicide : quels liens avec le travail et le chômage ? Penser la prévention et les systèmes d'information
- Gestion du risque inondation - Nouveau guide à destination des élus locaux
- Comité social territorial : la DGAFP précise les modalités de fonctionnement
- Incitation à la haine raciale : signalement, saisie de la justice et sanctions
- Harcèlement : il est aussi puni en famille
- Vacances scolaires : le calendrier pour 2020-2021
- Transfert de pouvoirs de police au président d'intercommunalité - Quelles sont les modifications apportées par l'article 11 de la loi du 22 juin 2020
- PEP'S - La nouvelle plateforme des employeurs publics pour simplifier la gestion des retraites
- Barbecue et voisinage : y a-t-il des règles ?
- Semences paysannes : la vente est autorisée
- Lutte contre le moustique tigre Rôle du Maire
- Congé pour le conjoint en cas d'hospitalisation d'un enfant
- Tiers autorisés : la CNIL publie un guide pratique et un recueil de procédures
- Désignation des IRP et accords collectifs : délais réglementaires à nouveau modifiés
- Déclarations accidents du travail et maladies pro. : délais à nouveau prolongés
- Ce qui change au 1er juillet 2020
- Liquidation de pensions et coordonnées bancaires
- Loi de Transformation de la Fonction publique : Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (Communiqué UNSA)
- Voirie, espaces publics : solutions économes - Des fiches pratiques à télécharger
- Les numéros d'urgences à connaître
- Voyage en Europe : quelle quantité de tabac et d'alcool est-il possible de rapporter ?
- Le moustique tigre - Comment le distinguer des autres moustiques, agents pathogènes, actions mises en place...

- Demande de pension de réversion : des démarches simplifiées
- Natinf pour le non port d'un masque dans une zone réglementée.
- Circuler à vélo : les règles à connaître
- Port du masque en entreprise et dans les administrations : êtes-vous concerné ?
- Le sentiment d'injustice est-il plus fort aujourd'hui que par le passé ? "... Des inégalités à fleur de peau

OFFRE D'EMPLOI

- Nord | Pas-de-Calais | Oise | Somme

Ce sommaire vous a donné l'envie d'en savoir plus.

Rien de plus simple :

Adhérez !



Pôle
Police municipale
des Hauts de France



ADHESION

OU RENOUELEMENT D'ADHESION

**AU BULLETIN D'INFORMATIONS DES AGENTS(ES) DE POLICE MUNICIPALE,
GARDES-CHAMPETRES ET AGENTS(ES) DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE
FAFPT DES HAUTS DE FRANCE**

Nom et Prénom : _____

Grade et Fonction : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

 personnel : _____  professionnel : _____

 adresse électronique : _____

* L'adhésion en isolé pour 2020 est de 72€. 66% sont déductibles des impôts. Pour les personnes imposables préciser le montant de l'adhésion sur votre déclaration des revenus. Pour les non imposables 66% du montant de l'adhésion leur sera reversée par la Trésorerie des finances publiques.

A faire parvenir à :

FAFPT | Union Régionale Hauts de France

Pôle Police Municipale FAFPT HAUTS DE FRANCE - Service comptabilité

45 rue de l'Union 59150 Wattrelos

POLE POLICE MUNICIPALE FAFPT DES HAUTS DE FRANCE

pole-pm-fafpt-hdf-site@pole-police-hauts-de-france.fr

Retrouvez nous sur :

pole-police-hauts-de-france.fr